

Conseil Communal de Buchillon

Préavis N°05/2024 relatif à une demande de crédit d'environ CHF 14'500.- pour l'adhésion à la plateforme Eséances et l'acquisition d'un écran pour la salle de municipalité.

Rapport de la Commission des Finances

Mesdames et Messieurs les Conseillères, Conseillers,

La Commission des finances a été reçue par Monsieur Jean-Pierre Mitard le 21 mai. Lors de cette réunion, elle a eu l'opportunité de lui poser des questions financières sur ce préavis et de recevoir ses réponses et explications. Nous remercions Monsieur Jean-Pierre Mitard pour sa disponibilité.

Le préavis N°05/2024 concerne une demande de crédit de CHF 14'500.- pour l'adhésion et l'installation de la plateforme Eséances ainsi que l'acquisition d'un écran pour la salle de la municipalité. Une commission ad hoc a également rencontré Madame Claudine Gerardi-Zürcher pour discuter de la gestion, de la sécurité et d'autres sujets relatifs à ce logiciel.

D'un point de vue financier, la Commission des finances considère cet investissement comme pleinement justifié. Elle estime que le coût annuel est conforme aux prix du marché et qu'il est indispensable pour alléger la charge administrative de la municipalité et optimiser son flux de travail.

Néanmoins, nous avons constaté l'absence d'offres comparatives. Monsieur Jean-Pierre Mitard nous a cependant précisé que la proposition provenait de la même entreprise informatique qui assure déjà la gestion de la sécurité informatique et des données numériques de la municipalité. Il semblait donc logique de recourir à cette entreprise pour l'utilisation de l'outil Eséances car rester avec le même prestataire facilite la transition numérique, souvent coûteuse en temps et en argent. Les services ultérieurs, comme la configuration et la maintenance, seront plus simples à gérer avec un prestataire déjà familier avec la municipalité.

Nous proposons un changement dans la conclusion au point 2 d'enlever le mot « environ ». Étant donné que l'offre est précise, il serait pertinent que la demande de crédit le soit également. Nous souhaiterions donc proposer un amendement visant à supprimer le terme « d'environ » de la conclusion au point 2 de ce préavis, afin de clarifier le montant en question de CHF 13'438.-

Pour conclure, la commission des finances propose au Conseil communal d'approuver le préavis N°05/2024 relatif à une demande de crédit de CHF 14'500.- pour l'adhésion à la plateforme Eséances et l'acquisition d'un écran pour la salle de municipalité. Nous suggérons un amendement visant à modifier la conclusion du préavis au point 2 afin de supprimer le terme « environ » dans la conclusion du préavis.

Buchillon, le 23 mai 2024

Par la commission des finances

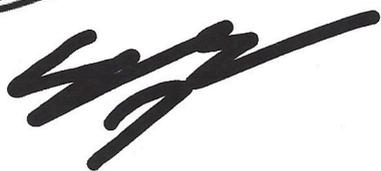
Shai Sorek



Erik Fruytier



Gabriel Mercier



Laetitia Soubies

